

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020033	Date d'inspection Le 10 avril 2024	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes 2		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	09 avr. 2024	09 avr. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de la visite. - L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse. - Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état. - La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin aussi l'eau potable est servie tout au long de la journée. - L'exploitant demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible. - Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches. - Observations: Nourrissons: Pendant la visite la sieste a été observée, le changement de la couche et l'accueil du parent. 2-3 ans: Pendant la visite la sieste a été observée. 4-5 ans: La sieste, les jeux calment et la collation. Les enfants s'amuse à faire des dessins et des jeux calment. Casse-tête et les jeux de table. Discussions avec l'administratrice concernant les produits d'entretien ménagée.

original signé par
Mona Martin

Le 10 avril 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Naomie Levesque-Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 avril 2024

Date